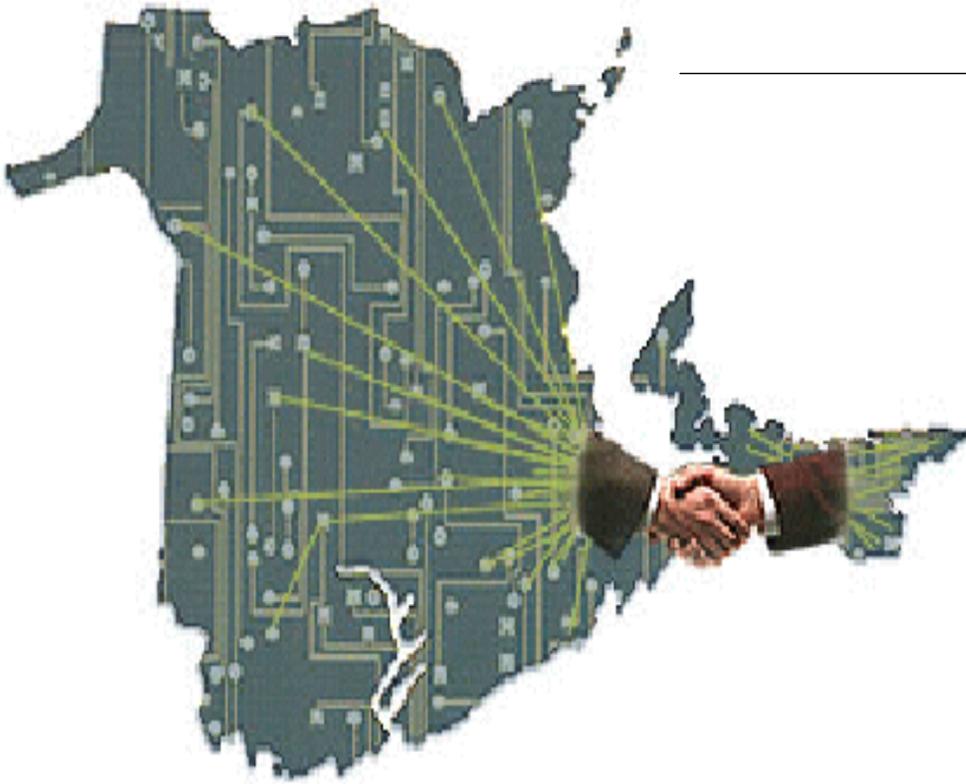


# RAPPORT ANNUEL 2013-2014

---



## RÉSEAU INFORMATIQUE ÉDUCATIF DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

*Plus de 40 ans de collaboration entre établissements*

Du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014

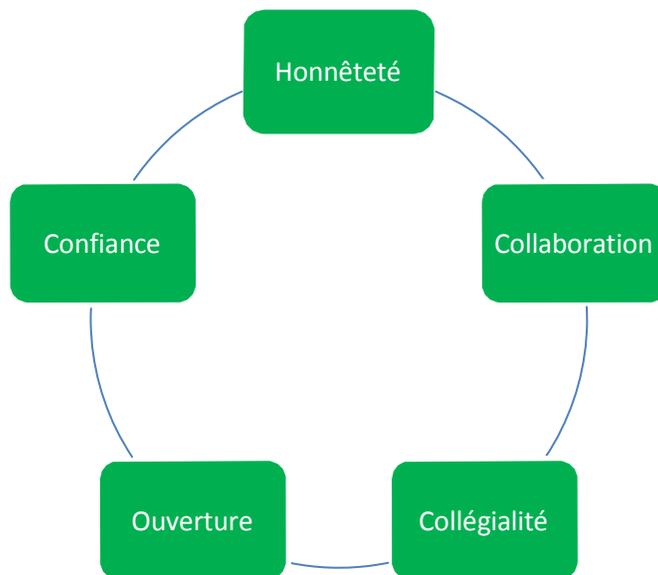
### **MISSION**

Assurer des services de technologies de l'information et des communications (TIC) de qualité à tous les établissements membres du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

### **VISION**

Mettre à profit nos compétences et nos ressources collectives en vue d'améliorer les milieux de l'enseignement supérieur du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard par le déploiement de technologie de pointe, tout en réalisant des économies pour les provinces et les institutions.

### **VALEURS**



Veillez consulter notre site Web :  
<http://www.nbpei-ecn.ca> (anglais)  
<http://www.rie-nbipe.ca> (français)

# MEMBRES DU RÉSEAU INFORMATIQUE ÉDUCATIF DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD



**HOLLAND COLLEGE**  
140, rue Weymouth  
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 1P4  
Tél. : 902-629-4217 Téléc. : 902-629-4239  
[www.hollandc.pe.ca](http://www.hollandc.pe.ca)



**COLLÈGE DE TECHNOLOGIE FORESTIÈRE DES MARITIMES**  
1350, rue Regent  
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2G6  
Tél. : 506-458-0199 Téléc. : 506-458-0652  
[www.mcft.ca](http://www.mcft.ca)



**COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES  
MARITIMES**  
C.P. 6000, bureau 401  
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1  
Tél. : 506-453-2844 Téléc. : 506-453-2106  
[www.cespm.ca](http://www.cespm.ca)



**MOUNT ALLISON UNIVERSITY**  
155, rue Main  
Sackville (Nouveau-Brunswick) E4L 1B5  
Tél. : 506-364-2300 Téléc. : 506-364-2299  
[www.mta.ca](http://www.mta.ca)



**UNIVERSITÉ ST. THOMAS**  
51, promenade Dineen  
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5G3  
Tél. : 506-452-0640 Téléc. : 506-450-9615  
[www.stu.ca](http://www.stu.ca)



**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
18, avenue Antonine-Maillet  
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9  
Tél. : 506-858-4113 Téléc. : 506-858-4544  
[www.umoncton.ca](http://www.umoncton.ca)



**UNIVERSITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
C. P. 4400  
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5A3  
Tél. : 506-453-4864 Téléc. : 506-453-5016  
[www.unb.ca](http://www.unb.ca)



**UNIVERSITÉ DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD**  
550, avenue University  
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 4P3  
Tél. : 902-566-0400 Téléc. : 902-566-0420  
[www.upei.ca](http://www.upei.ca)

## Message du président



Au nom du Réseau informatique éducatif (RIÉ) du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, je suis heureux de présenter notre rapport annuel 2013-2014. À l'heure actuelle, le RIÉ est l'un des meilleurs exemples de collaboration interinstitutionnelle dans le secteur de l'éducation postsecondaire dans les Maritimes. Le présent document souligne les activités et les réussites du RIÉ au cours du dernier exercice financier.

Je voudrais d'abord remercier Doug Burton (Université de l'Île-du-Prince-Édouard) d'avoir présidé le comité du réseau au cours de la dernière année. Je souhaite aussi remercier nos gouvernements provinciaux respectifs, nos homologues du conseil et du comité du réseau, nos partenaires et les parties prenantes pour leur soutien indéfectible, leur travail acharné et leur dévouement.

Cette année marque un tournant pour le RIÉ avec l'élaboration et la publication de son tout premier plan stratégique pluriannuel, qui met l'accent sur la nouvelle portée de ses travaux dans le domaine des services partagés. De plus, le Réseau pour l'avancement de la recherche (CANARIE) a récemment annoncé des progrès stimulants, dont le consortium et les partenaires du RIÉ pourront tirer parti au cours de la prochaine année afin d'améliorer le réseau. Les membres du RIÉ ont aussi déployé beaucoup d'efforts pour le renouvellement des ententes de services partagés au sein du consortium, tels que les services Internet, les antipourriels et les antivirus.

J'espère que vous aurez plaisir à lire les quelques pages qui suivent pour en apprendre davantage sur les réussites du RIÉ cette année.

*Robert M. Campbell*

Robert Campbell  
Le président  
Conseil d'administration, RIÉ

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| RÉSUMÉ.....   | 6  |
| 1. Contexte.....  | 7  |
| 2. Gouvernance.....                                     | 7  |
| 3. Réunions.....  | 8  |
| 4. Activités du RIÉ.....                                | 9  |
| 4.1 Connectivité.....                                   | 9  |
| 4.2 Services techniques partagés.....                   | 10 |
| 4.3 Achats en commun.....                               | 11 |
| 4.4 Perfectionnement professionnel.....                 | 11 |
| 4.5 Représentation nationale.....                       | 12 |
| 4.6 Partage d'information et pratiques exemplaires..... | 12 |
| 5. Situation financière.....                            | 12 |
| ANNEXE I.....   | 14 |
| ANNEXE II.....  | 15 |
| ANNEXE III.....   | 17 |

## RÉSUMÉ

Fondé en 1970, le RIÉ relie toutes les universités du Nouveau-Brunswick (N.-B.), ainsi que l'université et le collège communautaire de l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-E.). Le principal service offert par le réseau est une connectivité entre les membres et avec le reste du monde. Toutefois, ses membres profitent d'autres avantages, dont les achats de fournitures et de licences en commun, des services de soutien partagés, des possibilités de perfectionnement professionnel, la prestation de services en réseau et l'échange d'information.

Cette approche permet à tous les membres de profiter des avantages qu'offre un réseau de communication de grande capacité et à haute vitesse, et ce, à un coût abordable, quelle que soit la taille de l'établissement. Elle permet aussi aux membres du RIÉ de réaliser des économies d'échelle, inaccessibles aux établissements individuels, et assure aux petits établissements le même niveau de service que les grands. Enfin, les établissements consolident leur présence sur la scène nationale en exprimant d'une seule voix les besoins collectifs des membres du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le comité du réseau a atteint tous les objectifs qu'il s'était fixés au début de l'année dans le plan et le budget du réseau approuvés pour 2013-2014 et a ainsi produit les livrables suivants :

- Le 6 novembre 2013, l'Université de Moncton a organisé un atelier d'une journée pour les membres du RIÉ sur le thème du soutien technique – explorer les gains d'efficacité. Un résumé des résultats de cette discussion dirigée est paru dans un rapport avec des recommandations rassemblées autour de trois thèmes : améliorer le perfectionnement professionnel, améliorer le service de soutien et collaborer avec le RIÉ. Le 8 mars 2014, le comité du réseau du RIÉ a envoyé un message de suivi aux participants à la conférence afin de déterminer les activités déjà mises en place dans ces domaines et les nouvelles activités à entreprendre au cours des prochains mois, à la suite de l'atelier.
- Comme rapporté l'année dernière, le conseil du RIÉ a fait appel à Dell pour effectuer l'évaluation des TI des établissements membres du RIÉ (pour déterminer les forces et les faiblesses de l'infrastructure et des processus techniques de chaque organisme) et du consortium (pour trouver de nouvelles avenues de collaboration pour le groupe). En mars 2014, à partir des données et des recommandations tirées du rapport relatif au consortium, de même que des recommandations des participants à l'atelier (résumés ci-dessus), le **RIÉ a approuvé son tout premier plan stratégique pluriannuel de 2014-2015 à 2016-2017**, qui met l'accent sur l'expansion des services au domaine de services partagés.
- Le 4 avril 2014, le gouvernement provincial, CANARIE et F6 Networks ont annoncé un investissement pour la mise en place d'un réseau de fibres optiques noires à grande vitesse au Nouveau-Brunswick dans le cadre du réseau pancanadien de recherche et d'éducation. Il s'agit d'une occasion idéale pour les membres du RIÉ du Nouveau-Brunswick et leurs partenaires d'utiliser ce réseau privé de fibres optiques au Nouveau-Brunswick afin de réduire leur dépendance actuelle aux services loués dans le nord de la province. L'Université du Nouveau-Brunswick (UNB) a obtenu une subvention de CANARIE, au nom du RIÉ et de ses partenaires, pour l'aider à faire l'acquisition de biens d'équipement requis pour profiter de cette occasion.
- Les membres du RIÉ émettent des demandes de propositions (DP) conjointes pour des services Internet depuis de nombreuses années. Les membres du RIÉ et le Conseil national de recherche (CNRC) ont formulé une DP conjointe pour des services Internet de base en 2012, qui a été attribuée à BellAliant. Le contrat a été prolongé en décembre 2012 jusqu'au 30 avril 2014. Les membres du RIÉ fournissent un accès Internet au New Brunswick Community College (NBCC) et au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) sur une base de recouvrement des coûts.
- De nombreux membres du comité du réseau du RIÉ ont participé à un groupe de discussion tenu en juin 2013 lors de la Conférence sur la technologie de l'information des collèges et universités du Canada atlantique (AUCTC), la conférence annuelle de l'enseignement supérieur sur les TI dans la région de l'Atlantique, afin de discuter de la valeur et des avantages du processus

d'évaluation des TI de Dell pour les établissements et l'ensemble du consortium.

- L'UNB apporte des améliorations nécessaires à son centre de données principal, qui seront achevées en 2014-2015. Étant donné que l'équipement essentiel du RIÉ est hébergé de manière permanente à l'UNB, le RIÉ contribue financièrement à 10 % du coût du projet, pour un maximum de 150 000 \$.

## 1. Contexte

Suivant un projet pilote mené à la fin des années 1960, le RIÉ du Nouveau-Brunswick est formé en 1970 lorsque la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM), l'Université Mount Allison, l'Université de Moncton, l'UNB et l'Université St. Thomas concluent une entente visant le partage des services de traitement informatique. En 1974, la CESPM, nouvellement formée, administre l'entente. En 1975, l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard devient membre à part entière du groupe, ce qui mène à la création du RIÉ du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. La signature d'une entente quinquennale, en vigueur du 1<sup>er</sup> mai 1992 au 30 avril 1997, officialise la participation du Holland College au groupe. Dans l'entente quinquennale subséquente (allant du 1<sup>er</sup> mai 1997 au 30 avril 2002), l'École des gardes forestiers des Maritimes (maintenant le Collège de technologie forestière des Maritimes) s'ajoute à la liste des établissements membres du RIÉ.

La présente entente quinquennale a été signée en avril 2012 et vise la période du 1<sup>er</sup> mai 2012 au 30 avril 2017. Les membres actuels sont l'Université Mount Allison, l'Université de Moncton, l'UNB, l'Université St. Thomas, l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, le Holland College, le Collège de technologie forestière des Maritimes et la CESPM.

Le RIÉ est supervisé par un conseil d'administration formé des présidents des établissements membres et du chef de la direction de la CESPM. La gestion et l'exploitation globales du réseau et des services connexes relèvent d'un comité du réseau composé de cadres supérieurs en TI de chaque établissement membre. Le RIÉ est financé par les provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard au moyen des fonds administrés par la CESPM, avec un financement complémentaire direct des établissements.

Outre la connectivité entre les membres, la partie du réseau du Nouveau-Brunswick relie les établissements de la province au reste du monde grâce à une connexion partagée avec CANARIE et, par l'intermédiaire de CANARIE, au monde. La partie du réseau de l'Île-du-Prince-Édouard offre aussi une connexion directe à CANARIE.

## 2. Gouvernance

### Conseil d'administration

Le RIÉ est administré par un conseil d'administration (Conseil) qui se compose des membres suivants :

1. Le président du Holland College
2. Le directeur du Collège de technologie forestière des Maritimes
3. Le chef de la direction de la CESPM
4. Le président de l'Université Mount Allison
5. Le président de l'Université St. Thomas
6. Le recteur de l'Université de Moncton
7. Le président de l'Université du Nouveau-Brunswick
8. Le recteur de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard

Un président dont le mandat est de cinq ans, renouvelable pour un second mandat de cinq ans, est élu par le Conseil. Cinq membres sont requis pour atteindre le quorum. Les décisions doivent être prises par consentement unanime des membres votants (à l'exception d'un vote déclarant que le service d'une quelconque installation désignée est insuffisant; dans un tel cas, le membre désigné n'est pas admissible à voter). Environ deux réunions sont organisées chaque année. La CESPM exerce les fonctions de secrétariat pour le Conseil et gère le budget.

### Comité du réseau

Le comité du RIÉ du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard (comité du réseau) se compose d'un représentant désigné par chacune des parties à l'entente. Chaque partie désigne également un représentant suppléant au comité du réseau. Les membres du comité du réseau et les représentants suppléants sont nommés pour une période indéterminée ou sont remplacés sur recommandation par écrit au président du Conseil par la partie qui a désigné ce représentant ou son suppléant. Le président, désigné par le comité du réseau, est un membre sans droit de vote et sa nomination est approuvée par le Conseil pour un maximum de deux mandats de deux ans. Le représentant de la CESPM est le secrétaire du comité du réseau. Le comité du réseau tient environ cinq à six réunions par an. Les fonctions du comité du réseau sont énumérées dans l'annexe A de l'entente du RIÉ. Le comité du réseau doit prendre des décisions par consentement unanime des membres votants.

Le comité du réseau soumet, avant le 15 janvier, un plan et un budget du réseau qu'il recommande au vice-président (Finances) de chacune des institutions membres aux fins de confirmation. Une fois confirmé, le comité du réseau soumet le plan et le budget du réseau à l'approbation du Conseil. À la fin de l'année, le comité rédige un rapport annuel destiné à l'approbation du Conseil indiquant son rendement par rapport au plan du réseau depuis le début de l'exercice.

### Installation désignée

L'UNB est en ce moment la principale installation désignée du réseau. À titre d'installation désignée, l'UNB fournit des ordinateurs et des services de TIC à tous les membres du RIÉ, tel qu'il est décrit en détail dans les annexes 2 et 3 de l'entente du RIÉ.

## **3. Réunions**

Le comité du réseau du RIÉ a tenu six réunions :

|                    |   |
|--------------------|---|
| Le 3 avril 2013    | Université de Moncton, Campus de Moncton              |
| Le 4 juin 2013     | Université du Nouveau-Brunswick, Campus de Saint John |
| Le 2 octobre 2013  | Université de Moncton, Campus d'Edmundston            |
| Le 6 novembre 2013 | Université de Moncton, Campus de Moncton              |
| Le 4 décembre 2013 | Téléconférence  |
| Le 8 janvier 2014  | Téléconférence  |
| Le 5 février 2014  | Téléconférence  |

Durant l'exercice 2013-2014, le conseil d'administration du RIÉ a tenu deux réunions au cours desquelles les membres ont approuvé le rapport annuel 2012-2013 du RIÉ et le budget 2014-2015, de même que le tout premier plan stratégique pluriannuel du RIÉ, qui vise les exercices de 2014-2015 à 2016-2017.

La liste des membres du conseil d'administration et du comité du réseau figure à l'annexe I. Les activités du RIÉ sont résumées dans la prochaine partie du rapport.

## 4. Activités du RIÉ

### 4.1 Connectivité

#### Réseau de la recherche et de l'éducation du Nouveau-Brunswick (anciennement le Réseau optique régional évolué)

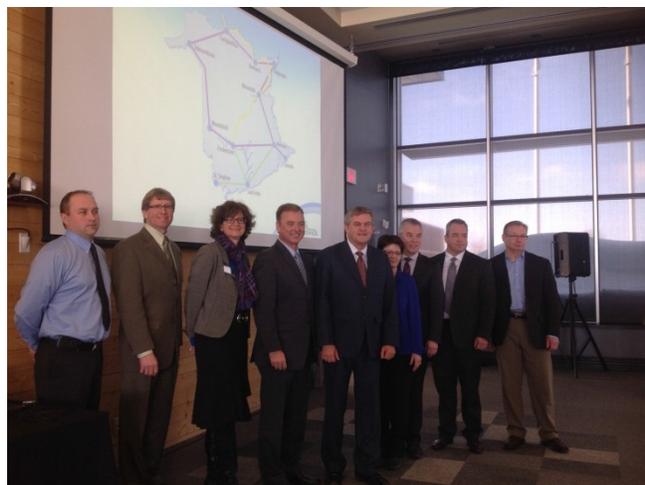
Le Réseau de la recherche et de l'éducation (RRÉ) du Nouveau-Brunswick est une initiative commune de CANARIE Inc., du gouvernement du Nouveau-Brunswick, du RIÉ, du CNRC au Nouveau-Brunswick, du NBCC et du CCNB. Il fournit un réseau haute vitesse qui maximise la capacité tout en réduisant les coûts des immobilisations et les frais de fonctionnement pour tous les partenaires et facilite la recherche de pointe et la collaboration à l'échelle régionale et mondiale.

Le RRÉ est composé d'installations de fibre optique, de liens redondants à l'échelle du Nouveau-Brunswick, d'une plus grande bande passante et d'équipement à la fine pointe de la technologie. Fredericton, Saint John et Moncton sont reliés par une nouvelle construction en fibre optique; les autres centres continuent de compter sur des services de liaison loués.

Le 4 avril 2014, le gouvernement provincial, CANARIE et F6 Networks ont annoncé un investissement pour la mise en place d'un nouveau réseau de fibres optiques noires à grande vitesse dans la province dans le cadre du réseau pancanadien de recherche et d'éducation

(<http://canarie.ca/fr/nouvelles/realisation/presse>).

La photo à droite a été prise durant l'annonce. Cette annonce constitue une occasion idéale pour les membres du RIÉ et leurs partenaires d'utiliser ce réseau privé de fibres optiques au Nouveau-Brunswick afin de réduire leur dépendance actuelle aux



services loués dans le nord de la province (et possiblement de réduire la somme allouée par le RIÉ et ses partenaires à ce service partagé). L'UNB a demandé une subvention à CANARIE, au nom du RIÉ et de ses partenaires, pour l'aider à faire l'acquisition de biens d'équipement requis pour profiter de cette occasion.

*De droite à gauche : Luc Bourgoin (CCNB), Peter Jacobs (UNB), Katherine Anthonisen (CANARIE), Paul Robichaud (MAL), David Alward (premier ministre), Jocelyne Roy-Vienneau (UdeM), Claude Landry (MAL), Tom Rivington (F6 Networks), Terry Nikkel (UNB)*

L'unité de rétablissement d'urgence de l'UNB au campus de Fredericton héberge maintenant l'ancien routeur du RIÉ. Dans l'éventualité d'une catastrophe au centre de données principal de l'UNB, ce routeur de secours différé peut être rapidement déployé pour rétablir la connectivité du RIÉ pour les sites basés à Fredericton.

CANARIE et les Réseaux optiques régionaux évolués (RORE) provinciaux ont décidé de cesser d'utiliser le terme « RORE – Réseau optique régional évolué ». Le réseau national, exploité par CANARIE, sera dorénavant connu sous le nom de Réseau national de recherche et d'éducation (RNRE). Le réseau provincial sera désigné sous le nom de Réseau de recherche et d'éducation (RRÉ) du Nouveau-Brunswick.

## Réseau de recherche et d'éducation de l'Île-du-Prince-Édouard (anciennement le Réseau optique régional évolué)

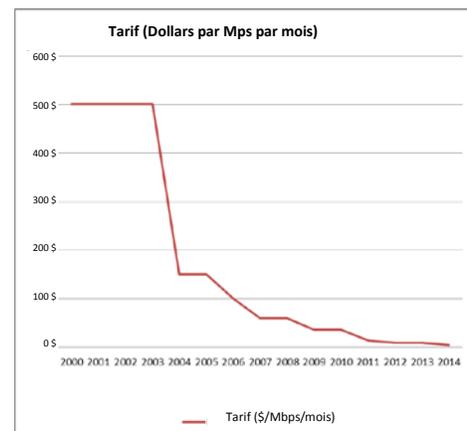
Grâce au RORE de l'Île-du-Prince-Édouard, les connexions au RNRE de CANARIE s'effectuent à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, au Holland College et au ministère de l'Éducation provincial. Bien que le RORE de l'Île-du-Prince-Édouard ne soit pas directement connecté au RORE du Nouveau-Brunswick, les deux réseaux ultrarapides provinciaux sont interconnectés par le RNRE de CANARIE. Grâce au RNRE, les institutions de l'Île-du-Prince-Édouard ont accès à des réseaux de recherche et d'enseignement internationaux, ainsi qu'à des services tels que le service de diffusion de contenu de CANARIE. Le réseau continue d'être extrêmement fiable, n'ayant enregistré aucune interruption du service de la connexion entre Charlottetown et Halifax.

Le réseau provincial sera dorénavant désigné sous le nom de Réseau de recherche et d'éducation (RRÉ) de l'Île-du-Prince-Édouard afin de refléter les changements à l'échelle nationale, notés à la section précédente.

### Services Internet de base

Les membres du RIÉ émettent des demandes de propositions (DP) conjointes pour des services Internet depuis de nombreuses années. Une DP conjointe pour des services Internet de base a été lancée en 2012 par les membres du RIÉ et du CNRC. La DP pour la période 2012-2013 a été attribuée à BellAliant. Le contrat a été prolongé en décembre 2013 jusqu'au 30 avril 2014. Les membres du RIÉ fournissent l'accès Internet au NBCC et au CCNB sur une base de recouvrement complet des coûts. Il s'agissait au départ d'un essai d'un an, mais celui-ci a été prolongé jusqu'en 2013-2014.

En 2011, CANARIE a établi des liens directs avec de grands fournisseurs Internet tels que Google et Microsoft, permettant au trafic sur le réseau du RIÉ de voyager sur le réseau à débit ultrarapide de CANARIE. En moyenne, un tiers du trafic sur le réseau du RIÉ a été détourné vers le service de diffusion de contenu de CANARIE (SDC), améliorant ainsi le rendement tout en réduisant les coûts globaux pour les services Internet (et nécessitant une moins grande bande passante du fournisseur d'accès Internet commercial). À titre d'exemple d'économies pour le consortium, le graphique ci-contre illustre le changement de tarif (dollars par mégabit par seconde par mois au cours des 14 dernières années au Nouveau-Brunswick).



En 2013-2014, le RIÉ a fait l'acquisition d'un outil à statistiques qui fournit des données utiles et intéressantes sur le type et le volume de trafic par établissement membre.

### **4.2 Services techniques partagés**

Présentement, les membres achètent et déploient conjointement des services anti pourriel et antivirus gérés par l'UNB. La combinaison de ces deux services est (fort) utile à tous les établissements du RIÉ, car elle réduit considérablement le nombre de pourriels et d'attaques malveillantes attribuables aux courriels et à l'utilisation générale d'Internet par les usagers. Les contrats sont périodiquement mis à jour par l'intermédiaire d'un processus de DP conjointes.

Le RIÉ a accepté de contribuer en fournissant une subvention ponctuelle pouvant atteindre 150 000 \$ pour les coûts de rénovation du centre de données de l'UNB. Cet investissement stratégique assure non seulement la fiabilité et la continuité des services partagés existants du RIÉ, mais reconnaît aussi que le centre de données de l'UNB sera la plus grande et la plus avancée sur le plan technique de toutes les installations informatiques au sein du RIÉ. Une fois les travaux de rénovation terminés, l'UNB offrira de l'espace informatique aux membres du RIÉ pour abriter les systèmes de production ou de reprise après sinistre/sauvegarde des systèmes et des serveurs sur une base de recouvrement des coûts. En outre, l'Université de Moncton est en train de moderniser son centre de données et a l'intention de fournir de l'espace informatique aux membres du RIÉ aux fins de production ou de reprise après sinistre/sauvegarde, ce qui pourrait réduire davantage la nécessité d'installer des centres de données à des endroits particuliers du RIÉ.

Le RIÉ planifie d'élargir ses services partagés par la mise en œuvre de SharePoint (une plate-forme logicielle Microsoft utilisée pour le partage et la coédition de fichiers, la gestion de documents et de dossiers et la collaboration de projets) en un site unique du RIÉ. Toutes les institutions membres du RIÉ auront accès au site afin d'évaluer la pertinence de SharePoint à répondre aux besoins institutionnels individuels. Au moment de la rédaction du présent document, SharePoint avait été déployé à l'UNB par le personnel de l'UNB et de l'Université Mount Allison. La prochaine étape consiste en la création d'une identité fédérée qui permettra à l'UNB de fournir à chaque établissement membre son propre site SharePoint au sein de l'entité unique administrée par l'UNB.

#### 4.3 Achats en commun

Comme indiqué dans l'annexe B de l'entente du RIÉ, l'UNB négocie les licences de logiciels au nom d'une partie ou de l'ensemble des membres du RIÉ. À l'heure actuelle, les logiciels achetés sur une base conjointe par les membres du RIÉ comprennent : Minitab, Waterloo Maple, le logiciel antivirus Kaspersky et SPSS. Les achats en commun permettent aux établissements membres d'économiser chaque année des milliers de dollars grâce aux rabais pour licences multiples offerts par les fournisseurs.

En outre, à la suite d'un processus de DP, l'UNB a récemment signé un contrat avec la société Dell pour l'achat d'ordinateurs de bureau et d'ordinateurs portables à des tarifs préférentiels. Les institutions membres du RIÉ peuvent opter pour l'achat de produits Dell en utilisant le contrat de l'UNB.

#### 4.4 Perfectionnement professionnel

Le RIÉ tient un atelier de formation d'une journée pour le personnel technique des institutions membres du RIÉ chaque année. Le 6 novembre 2013, l'Université de Moncton a organisé un atelier d'une journée pour les membres du RIÉ sur le thème du soutien technique – explorer les gains d'efficacité. Un résumé des résultats de cette discussion dirigée est paru dans un rapport avec des recommandations rassemblées autour de trois thèmes : améliorer le perfectionnement professionnel, améliorer le service de soutien et collaborer avec le RIÉ. Le 8 mars 2014, le comité du réseau du RIÉ a envoyé un message de suivi aux participants à la conférence afin de déterminer les activités déjà mises en place dans ces domaines et les nouvelles activités à entreprendre au cours des prochains mois, à la suite de l'atelier.

*« Cet atelier était particulièrement intéressant, car il nous permettait de discuter de problématiques avec nos homologues. »*

*- Participant à l'atelier du 6 novembre 2013*

En 2013-2014, le RIÉ a appuyé financièrement un employé par campus des institutions membres pour assister à la AUCTC, la conférence annuelle de l'enseignement supérieur sur les TI dans la région de l'Atlantique. De nombreux membres du comité du réseau du RIÉ ont participé à un groupe de discussion tenu en juin 2013 à la AUCTC, afin de discuter de la valeur et des avantages du processus d'évaluation des TI de Dell pour les établissements et l'ensemble du consortium.

#### **4.5 Représentation nationale**

Outre le partage d'expertise et les économies d'échelle, un avantage supplémentaire associé au fait d'agir en tant que regroupement est la possibilité d'influencer des organismes comme CANARIE et le gouvernement fédéral. Les membres du RIÉ de l'UNB et de la UPEI représentent les intérêts des RRÉ du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard (et donc du consortium dans son ensemble) au sein des comités consultatifs et techniques de CANARIE et tiennent les institutions membres du RIÉ au courant de ce qui se passe sur le plan national. De plus, le président de l'UNB est devenu membre du conseil d'administration de CANARIE.

Comme le réseau permet d'exprimer d'une seule voix les besoins collectifs des membres du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, les établissements consolident ainsi leur présence sur la scène nationale. Par exemple, CANARIE a publié une proposition visant à imposer des frais de connexion pour des institutions individuelles en décembre 2012 à la suite d'une directive d'Industrie Canada d'élaborer des options de recouvrement des coûts dans le but de compléter l'investissement du gouvernement d'une durée de trois ans. Des institutions de partout au Canada se sont vivement opposés aux frais de connexion proposés; les membres du RIÉ qui représentaient le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ont fourni leur point de vue lors des discussions et ont tenu le comité et le conseil informés de l'évolution de la proposition (elle a ultimement été retirée).

Plusieurs membres du RIÉ sont également membres du regroupement des dirigeants des technologies de l'information du secteur de l'enseignement supérieur au Canada (CUCCIO) et tiennent les autres membres du RIÉ au courant des activités de l'organisation. Le directeur général du CUCCIO, en poste à Fredericton, est régulièrement invité à assister aux réunions du comité du réseau du RIÉ pour fournir des mises à jour sur les activités en cours et discuter d'une éventuelle collaboration à l'avenir.

#### **4.6 Partage d'information et pratiques exemplaires**

Avant la plupart des réunions du comité du réseau, les membres soumettent un rapport résumant l'état des activités au sein de leur organisation. Une période est réservée lors de ces réunions pour que les membres puissent se poser des questions entre eux comme moyen de partager l'information et de suivre des pratiques exemplaires. Les listes de diffusion par courriel pour le comité du réseau du RIÉ et le personnel technique sont gérées par l'UNB.

### **5. Situation financière**

Le budget approuvé et les dépenses réelles pour l'exercice 2013-2014 (avec un excédent de 46 632 \$ [Nouveau-Brunswick : 78 864 \$; Île-du-Prince-Édouard : 32 532 \$]), ainsi que le solde des fonds engagés au titre du RIÉ au 31 mars 2014 sont présentés à l'annexe III. L'utilisation de l'excédent de 88 795 \$, prévue dans la projection initiale, n'a pas été requise pour plusieurs raisons. Encore une fois, le Nouveau-Brunswick a économisé sur les dépenses prévues en services Internet au cours de l'année grâce à des rabais offerts par le fournisseur. De plus, les coûts d'entretien étaient plus bas que ceux budgétés, en raison du retrait de certains équipements. Finalement, la contribution financière du RRÉ du Nouveau-Brunswick a été

inférieure à ce qui avait été prévu. À l'Île-du-Prince-Édouard, le montant budgété pour le RRÉ a été financé par une source tierce.

L'excédent cumulé du RIÉ, se chiffrant à 511 105 \$ (Nouveau-Brunswick : 430 914 \$; Île-du-Prince-Édouard : 80 191 \$), sera utilisé dans les années à venir pour financer de nouvelles initiatives relevant des services partagés du consortium, comme indiqué dans le plan d'affaires.

## ANNEXE I

Les membres du conseil d'administration au 31 mars 2014 étaient :

| <b><u>Établissement</u></b>                     | <b><u>Représentant</u></b>          |
|---|-------------------------------------|
| Université Allison                              | Robert Campbell, Ph. D. (président) |
| Université St. Thomas                           | M <sup>me</sup> Dawn Russell        |
| Université de Moncton                           | M. Raymond Théberge                 |
| Université du Nouveau-Brunswick                 | Eddy Campbell, Ph. D.               |
| Université de l'Île-du-Prince-Édouard           | Alaa Abd-El-Aziz, Ph. D.            |
| Holland College                                 | Brian McMillan, Ph. D.              |
| Collège de technologie forestière des Maritimes | M. Gerry Redmond                    |
| CESPM   | M <sup>me</sup> Mireille Duguay     |

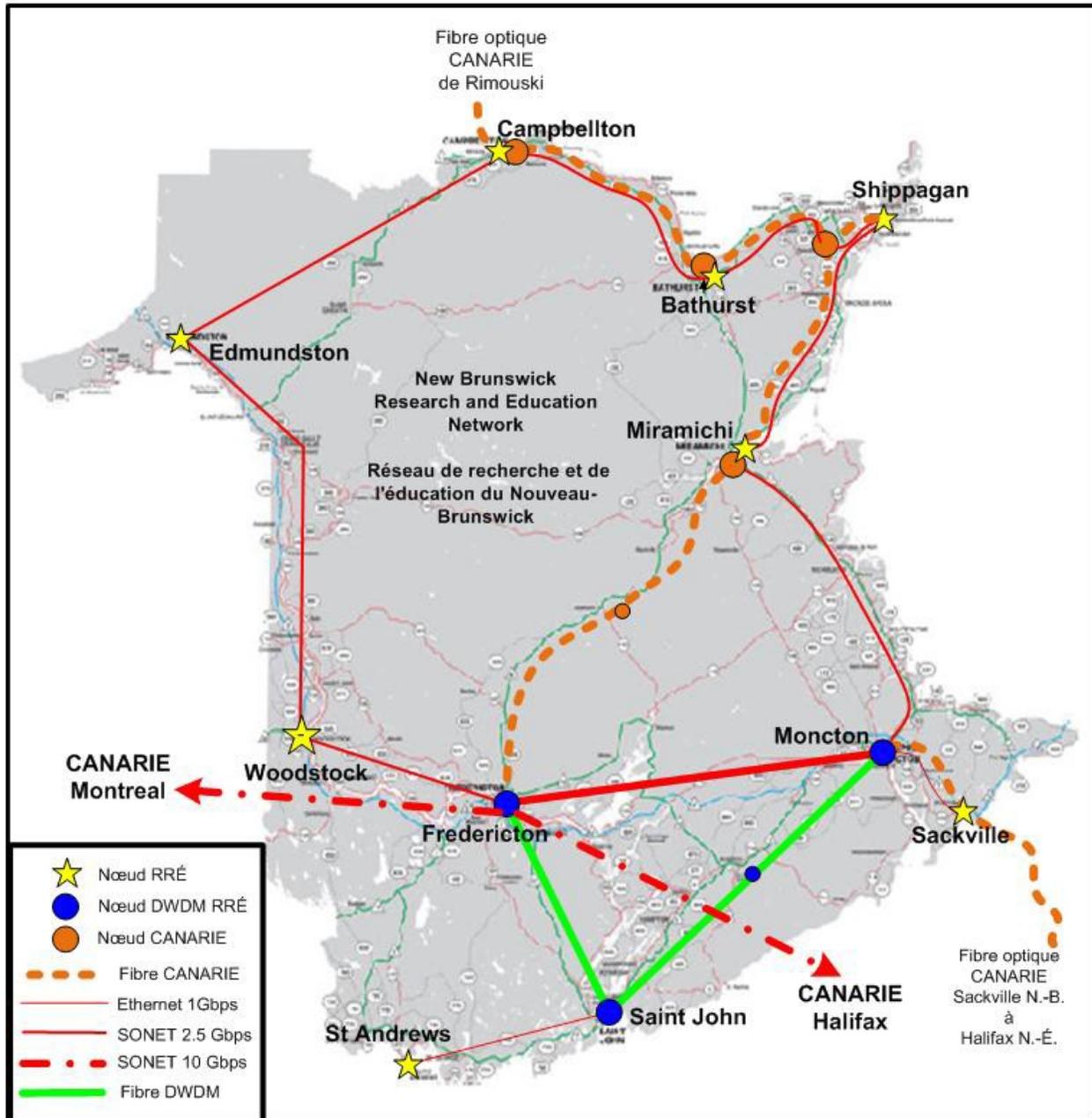
Les représentants du comité du réseau et leurs remplaçants au 31 mars 2014 étaient :

| <b><u>Établissement</u></b>                     | <b><u>Représentant</u></b>       | <b><u>Remplaçant</u></b>       |
|---|----------------------------------|--------------------------------|
| Université Mount Allison                        | M. Helmut Becker                 | M. Peter Crawshaw              |
| Université St. Thomas                           | M. Dan Hurley                    | M. Robert Brewer               |
| Université de Moncton                           | M. André Lee                     | M <sup>me</sup> Rina Robichaud |
| Université du Nouveau-Brunswick                 | M. Terry Nikkel                  | M. John Jackson                |
| Université de l'Île-du-Prince-Édouard           | M. Blair Vessey                  | M. Doug Burton                 |
| Holland College                                 | M. Richard MacDonald             | M. Greg Mermuys                |
| Collège de technologie forestière des Maritimes | M. Jim Bowen                     | M. Mike Boucher                |
| CESPM   | M <sup>me</sup> Rachael Anderson | M <sup>me</sup> Lisa Robichaud |

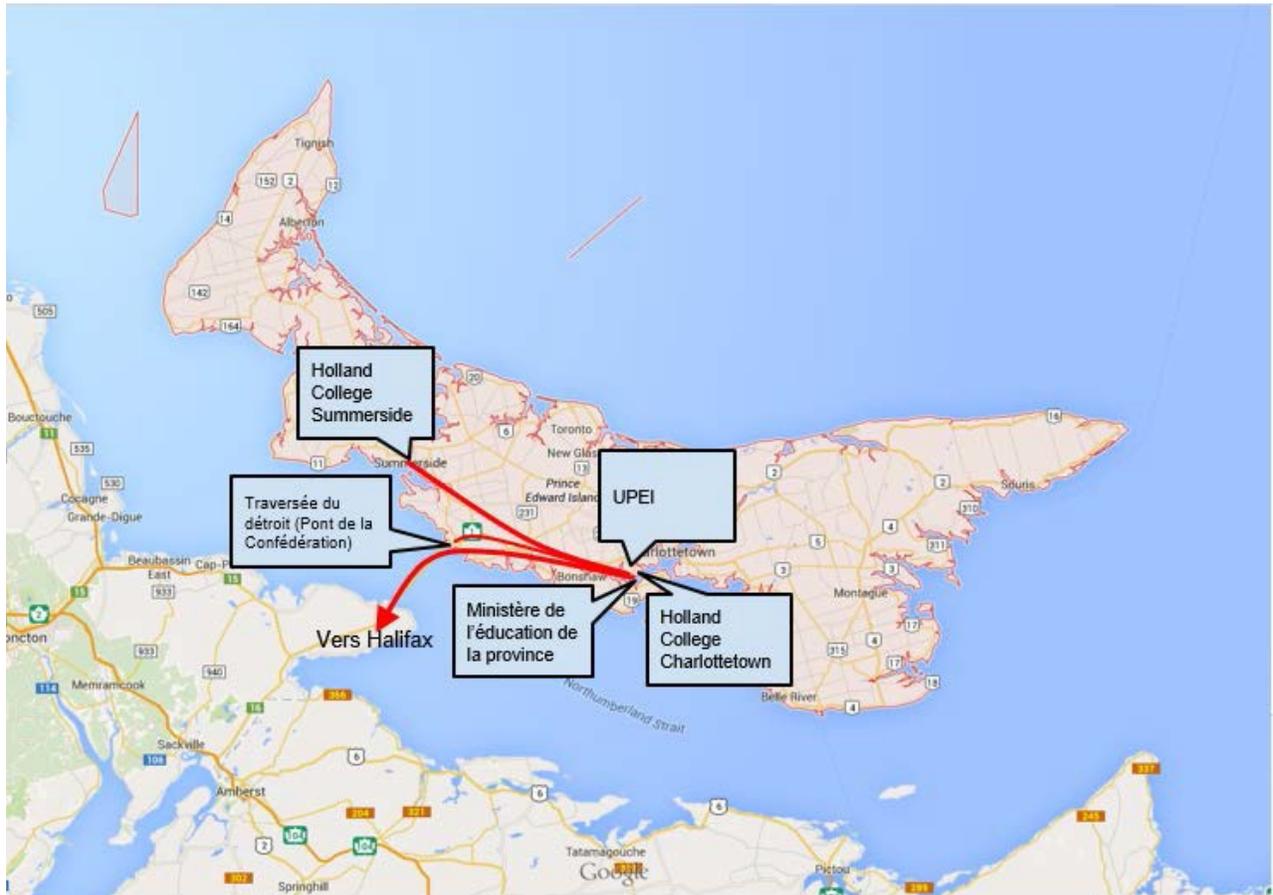
Le président du comité du réseau était Doug Burton.

## ANNEXE II

### RRÉ N.-B. – Réseau de recherche et de l'éducation montrant la nouvelle connexion CANARIE au N.-B.



## Réseau de recherche et de l'éducation de l'Île-du-Prince-Édouard



## ANNEXE III

### RÉSEAU INFORMATIQUE ÉDUCATIF NOUVEAU-BRUNSWICK ET ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD ÉTAT DES RÉSULTATS\*

PÉRIODE TERMINÉE LE 31 MARS 2014

| Description du compte  | <u>Budget</u><br>2013-2014 | <u>Montants réels</u><br>2013-2014 |
|--|----------------------------|------------------------------------|
| <b>Revenus</b>   |                            |                                    |
| Transferts provinciaux   | 946 548                    | 946 538                            |
| Financement direct des établissements  | 26 476                     | 26 476                             |
| Fonds engagés  | 88 795                     | 0,00                               |
| <b>Recettes totales</b>  | <b><u>1 061 819</u></b>    | <b><u>973 014</u></b>              |
| <b>Dépenses</b>  |                            |                                    |
| <b>Services de réseau partagés</b>   |                            |                                    |
| L'UNB comme installation désignée (fournisseur de service)   | 202 796                    | 202 384                            |
| <b>Total services de réseau partagés</b>   | <b><u>202 796</u></b>      | <b><u>202 384</u></b>              |
| <b>Télécommunications</b>  |                            |                                    |
| Lignes provinciales et accès Internet de l'Île-du-Prince-Édouard                                     | 283 127                    | 256 716                            |
| Accès Internet du Nouveau-Brunswick  | 150 000                    | 91 123                             |
| Connexion avancée réseau   | 39 000                     | 19 000                             |
| <b>Total télécommunications</b>  | <b><u>472 127</u></b>      | <b><u>366 839</u></b>              |
| <b>Matériel, logiciels et maintenance</b>  |                            |                                    |
| Matériel   | 30 000                     | 27 628                             |
| Logiciels  | 118 047                    | 122 934                            |
| Maintenance  | 75 849                     | 43 496                             |
| <b>Total matériel, logiciels et maintenance</b>  | <b><u>223 896</u></b>      | <b><u>194 058</u></b>              |
| <b>Réunions</b>  |                            |                                    |
| Comité du réseau   | 13 000                     | 12 352                             |
| Projets en collaboration   | 150 000                    | 150 750                            |
| <b>Total réunions</b>  | <b><u>163 000</u></b>      | <b><u>163 102</u></b>              |
| <b>Dépenses totales</b>  | <b><u>1 061 819</u></b>    | <b><u>926 382</u></b>              |
| <b>Revenu net (pertes nettes)</b>  | <b><u>0</u></b>            | <b><u>46 632</u></b>               |
| <b>Solde des fonds engagés par le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard au 31 mars 2014 :</b> |                            |                                    |
| Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2013  |                            | 464 473                            |
| Recettes (pertes) nettes pour l'exercice   |                            | 46 632                             |
| <b>Solde au 31 mars 2014</b>   |                            | <b><u>511 105</u></b>              |

\*conformément aux états financiers vérifiés de la CESPM

**RÉSEAU INFORMATIQUE ÉDUCATIF  
NOUVEAU-BRUNSWICK  
ÉTAT DES RÉSULTATS\***

**PÉRIODE TERMINÉE LE 31 MARS 2014**

| <b>Description du compte</b>  | <b>Budget<br/>2013-2014</b> | <b>Montants réels<br/>2013-2014</b> |
|---|-----------------------------|-------------------------------------|
| <b>Revenus</b>  |                             |                                     |
| Transferts provinciaux  | 860 948                     | 860 938                             |
| Fonds engagés   | 44 046                      | 0,00                                |
| <b>Recettes totales</b>   | <b>904 994</b>              | <b>860 938</b>                      |
| <b>Dépenses</b>   |                             |                                     |
| <b>Services de réseau partagés</b>  |                             |                                     |
| L'UNB comme installation désignée (fournisseur de service)                    | 192 657                     | 192 265                             |
| <b>Total services de réseau partagés</b>                                      | <b>192 657</b>              | <b>192 265</b>                      |
| <b>Télécommunications</b>   |                             |                                     |
| Contribution du RRÉ du Nouveau-Brunswick                                      | 230 000                     | 200 000                             |
| Accès Internet  | 150 000                     | 91 123                              |
| Connexion avancée du réseau (CA* Net4)  | 24 000                      | 19 000                              |
| <b>Total télécommunications</b>   | <b>404 000</b>              | <b>310 123</b>                      |
| <b>Matériel, logiciels et maintenance</b>                                     |                             |                                     |
| Matériel  | 30 000                      | 27 628                              |
| Logiciels   | 93 257                      | 98 683                              |
| Maintenance   | 62 580                      | 31 152                              |
| <b>Total matériel, logiciels et maintenance</b>                               | <b>185 837</b>              | <b>157 463</b>                      |
| <b>Réunions</b>   |                             |                                     |
| Comité du réseau  | 10 000                      | 9 831                               |
| Projets en collaboration  | 112 500                     | 113 093                             |
| <b>Total réunions</b>   | <b>122 500</b>              | <b>122 923</b>                      |
| <b>Dépenses totales</b>   | <b>904 994</b>              | <b>782 774</b>                      |
| <b>Revenu net (pertes nettes)</b>   | <b>0</b>                    | <b>78 164</b>                       |
| <b>Solde des fonds engagés par le Nouveau-Brunswick au<br/>31 mars 2014 :</b> |                             |                                     |
| Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2013   |                             | 352 750                             |
| Recettes (pertes) nettes pour l'exercice                                      |                             | 78 164                              |
| <b>Solde au 31 mars 2014</b>  |                             | <b>430 914</b>                      |

\*conformément aux états financiers vérifiés de la CESPM

**RÉSEAU INFORMATIQUE ÉDUCATIF  
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD ÉTAT  
DES RÉSULTATS\***

**PÉRIODE TERMINÉE LE 31 MARS 2014**

| Description du compte  | Budget<br>2013-2014 | Montants<br>réels<br>2013-2014 |
|--|---------------------|--------------------------------|
| <b>Revenus</b>   |                     |                                |
| Transferts provinciaux   | 85 600              | 85 600                         |
| Transfert direct HC/UPEI   | 26 476              | 26 476                         |
| Fonds engagés  | 44 749              | 0                              |
| <b>Recettes totales</b>  | <b>156 825</b>      | <b>112 076</b>                 |
| <b>Dépenses</b>  |                     |                                |
| <b>Services de réseau partagés</b>   |                     |                                |
| L'UNB comme installation désignée (fournisseur de service)                   | 10 139              | 10 119                         |
| <b>Total services de réseau partagés</b>                                     | <b>10 139</b>       | <b>10 119</b>                  |
| <b>Télécommunications</b>  |                     |                                |
| Lignes provinciales et accès Internet  | 53 127              | 56 716                         |
| Connexion avancée réseau   | 15 000              | 0                              |
| <b>Total télécommunications</b>  | <b>68 127</b>       | <b>56 716</b>                  |
| <b>Matériel, logiciels et maintenance</b>                                    |                     |                                |
| Matériel   | 0                   | 0                              |
| Logiciels  | 24 790              | 24 251                         |
| Maintenance  | 13 269              | 12 344                         |
| <b>Total matériel, logiciels et maintenance</b>                              | <b>38 059</b>       | <b>36 595</b>                  |
| <b>Réunions</b>  |                     |                                |
| Comité du réseau   | 3 000               | 2 521                          |
| Projets en collaboration   | 37 500              | 37 658                         |
| <b>Total réunions</b>  | <b>40 500</b>       | <b>40 179</b>                  |
| <b>Dépenses totales</b>  | <b>156 825</b>      | <b>143 608</b>                 |
| <b>Revenu net (pertes nettes)</b>  | <b>0</b>            | <b>(31 532)</b>                |
| <b>Solde des fonds engagés par l'Île-du-Prince-Édouard au 31 mars 2014 :</b> |                     |                                |
| Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2013  |                     | 111 723                        |
| Recettes (pertes) nettes pour l'exercice                                     |                     | (31 532)                       |
| <b>Solde au 31 mars 2014</b>   |                     | <b>80 191</b>                  |

\*conformément aux états financiers vérifiés de la CESPМ